

Québec le 29 juillet 2013

Avis important

Retrait de l'ordonnance collective : OC-13 – Administration d'épinéphrine lors de réaction anaphylactique

Prendre note que l'ordonnance collective ci-haut mentionné a été remplacé par une règle de soins infirmier RS-11- Administrer de l'épinéphrine lors d'un choc anaphylactique disponible sur l'intranet du CSSSQN.

DSPH du CSSSQN